

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Roger Verlomme - CFA académique de Paris - BTS - Services - Gestion de la PME (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Roger Verlomme - CFA académique de Paris - BTS - Services - Gestion de la PME (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	Jury par défaut	Autres candidats	3	183	10	16	36	46
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	11	347	61	110	36	46

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	440	45	69	36	46

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

## Attendus locaux

- Disposer de compétences pour collaborer et travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de capacités d'adaptation face à des situations variées

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Lycée VERLOMME propose un cursus conduisant au BTS GPME pour former des personnes polyvalentes, capables d'assister un dirigeant dans l'ensemble de ses domaines d'activités. Cette formation spécifique est INNOVANTE en 1+1 (la seule sur Paris) avec :

- la 1ère année (statut scolaire étudiant) comprend outre les enseignements un stage de 6 semaines
- la 2ème année se déroule en alternance (statut d'apprenti) avec un contrat d'apprentissage- gage d'une rémunération.

Tous les bacheliers (généralistes, technologiques, professionnels) peuvent postuler.

Le CFA de rattachement est le CFA GIP-FCIP Académique Entreprise mail : [ce.cfa@ac-paris.fr](mailto:ce.cfa@ac-paris.fr) [https://pia.ac-paris.fr/serail/jcms/s2\\_1885215/fr/accueil](https://pia.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_1885215/fr/accueil)

Ce mode de formation impose un recrutement particulier afin que les étudiants remplissent les conditions liées à l'apprentissage. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez consulter en ligne le site Internet du CFA GIP-FCIP Académique Entreprise et le site Internet du lycée Roger Verlomme.

JPO au Lycée Roger Verlomme: VENDREDI 10/02/2023 de 14h à 17h et SAMEDI 11/02/2023 9h30/12h30. Vous serez accueilli(e)s par les professeurs de la spécialité et les étudiant(e)s engagé(e)s dans la formation.

<https://lyc-roger-verlomme.ac-paris.fr>

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

L'examen de vœux vise à sélectionner des candidats pour suivre la formation en BTS Gestion de la PME en format mixte.

La commission d'examen des vœux du BTS Gestion de la PME est composée d'enseignants de l'équipe pédagogique de cette section.

Les candidatures ont été examinées pour trois groupes distincts :

- Groupe « bacheliers professionnels »
- Groupe « Bacheliers technologiques »
- Groupe « Autres bacheliers ».

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Tous les dossiers des candidats sont examinés à partir des critères définis ci-dessous pour vérifier la cohérence des éléments du dossier avec les attendus de la formation.

**Les critères** généraux d'examen des vœux sont les suivants :

- Parcours du candidat,
- Notes et appréciations des disciplines des classes de première et de terminale,
- Notes obtenues au baccalauréat,
- Motivation et projet professionnel.

Si les notes expriment un niveau et éclairent le recrutement, une attention toute particulière est également prêtée au comportement scolaire, à l'assiduité afin de finaliser l'appréciation sur un dossier de candidature.

Les critères sont en cohérence avec le caractère atypique de la formation en parcours mixte avec la seconde année en apprentissage.

Les critères pris en compte pour l'examen des vœux :

- Les éléments d'appréciations notés sur la fiche avenir :
  - L'avis sur la capacité à réussir donné par le conseil de classe et le chef d'établissement
  - L'appréciation apportant des éléments complémentaires à cet avis
  - Les autres critères de la fiche avenir : méthode de travail, capacité à s'investir, autonomie, engagements citoyens et autres éléments d'appréciation lorsqu'ils sont renseignés.
- L'appréciation générale des bulletins et les appréciations des professeurs dans les bulletins de première et de terminale. Une attention toute particulière est accordée :
  - aux savoir-être : à l'attitude face au travail, au sérieux, à la persévérance du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire
  - à l'assiduité et à la ponctualité

Les candidats pour lesquels les appréciations relevaient des problèmes de comportement et d'absentéisme n'ont pas été retenus ou classés en fin de liste pour les dossiers devant obligatoirement être classés.

- Les notes des bulletins de terminale et de première dans l'ensemble des matières. Il n'est pas attendu de note minimale. La commission repère les savoir-faire du candidat au travers de l'ensemble des notes. Elle apprécie le niveau du candidat au sein de sa classe et évalue la compatibilité de ce niveau avec les exigences de la formation.
- Pour les bacheliers technologiques et les bacheliers généraux, les notes des épreuves anticipées (français, étude de gestion et autres) ont été prises en compte.
- Pour les candidats en réorientation, ont été pris en compte :
  - les notes obtenues au baccalauréat
  - la mention éventuelle
  - les résultats ou appréciations obtenus lors d'une ou plusieurs éventuelles formations suivies.
- Les motivations présentées dans le projet de formation notamment :
  - la connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation en BTS GPME,
  - la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation en BTS GPME

- l'expérience éventuelle acquise lors des PFMP notamment pour les candidats du groupe « bacheliers professionnels ».

**Pour les classes passerelles :**

Les candidats issus des classes passerelles ayant reçu un avis favorable dans le cadre de ce dispositif ont été classés en tête de liste devant tous les autres candidats qui ont un avis favorable. Ceci concerne le groupe « Bacheliers Professionnels ».

**Pour le groupe « Bacheliers Professionnels » :**

Tous les candidats du groupe « bacheliers professionnels » ayant reçu un avis favorable dans le cadre de l'expérimentation ont été classés.

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux du BTS Gestion de la PME recommande aux candidats :

- de consulter les attendus de la formation à disposition sur la plateforme Parcoursup ;
- de renseigner la rubrique « Activités et centres d'intérêt » ;
- de porter une attention toute particulière à la présentation des motivations et du projet.

Concernant la forme, le candidat pourra veiller à rédiger son projet de formation avec une expression écrite et orthographe correctes.

Le projet de formation rédigé doit être personnalisé et non une lettre type.

Il peut de mettre en évidence les éléments suivants :

- la recherche d'informations sur la formation en BTS GPME,
- l'intérêt pour la formation en BTS GPME en particulier,
- l'intérêt pour la formation en alternance en 2<sup>ème</sup> année,
- l'éventuelle participation à une cordée de la réussite,
- l'éventuelle participation aux Journées Portes Ouvertes,
- et tout autre élément personnalisé mettant en avant les éléments du projet en concordance avec le BTS GPME.



# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	-Résultats dans les classes de première et de terminale - Résultats obtenus au baccalauréat	- Notes (1ère et Term. et post bac si réorientation)) - Appréciations (1ère et Term. et post bac si réorientation)	- Bulletins (Première et Terminale) avec notes - Résultats des épreuves anticipées -Notes des enseignements de spécialité Tertiaire -Résultats du bac (si réorientation) -Mention obtenue (si réorientation)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, organisation	-Autonomie -Organisation - Adaptabilité à des situations variées	-Fiche « Avenir » : Avis sur la capacité à réussir -Fiche « Avenir » : Avis sur la méthode de travail -Fiche « Avenir » : Avis sur l' autonomie -Appréciations bulletins (Première et Terminale)	Très important
	-Parcours du candidat, - Compétences et qualités identifiées dans la scolarité antérieure (1ère, Term. et Post bac)	-Autonomie -Organisation - Adaptabilité à des situations variées	-Fiche « Avenir » : Avis sur la capacité à réussir -Fiche « Avenir » : Avis sur la méthode de travail -Fiche « Avenir » : Avis sur l' autonomie -Appréciations bulletins (Première et Terminale)	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	-Qualité de l'expression écrite -Qualité de communication orale	-Orthographe - Argumentation -Qualités littéraires	-Fiche « Avenir » : Avis sur la capacité à réussir -Fiche « Avenir » : Avis sur la méthode de travail -Fiche « Avenir » : Avis sur l'autonomie -Appréciations bulletins (Première et Terminale)	Très important
Savoir-être	-Attitudes et comportements dans la scolarité antérieure (1ère, Term. et Post bac)	-Assiduité -Ponctualité - Comportement en classe	-Appréciations des enseignants par matières, - Appréciations du conseil de classe -Appréciations du Professeur Principal - Appréciation du chef d'établissement	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	-Motivation et projet professionnel	-Exposé des motivations - Intérêt pour la formation GPME -Description du projet en cohérence avec la formation GPME en parcours mixte -Participation aux JPO	-Projet de formation motivé	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	-Avis du chef d'établissement	-Fiche « Avenir » : « capacité à réussir », -Fiche « Avenir » : « capacité à s'investir » - Appréciations des enseignants par matières, - Appréciations du conseil de classe -Appréciations du Professeur Principal - Appréciation et avis du chef d'établissement sur la cohérence du vœu avec la formation demandée	Projet de formation motivé et bulletins	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	-Implication -Expériences	-Participation aux instances éducatives -Projet associatif - Engagement citoyen	-Fiche « Avenir » : champ « Engagements citoyens », autres appréciations - Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Complémentaire

**Signature :**

Meya AKKARI,

Proviseur de l'établissement Lycée Roger Verlomme

- CFA académique de Paris